



**Bureau d'information  
et de communication**

Rue de la Barre 2  
1014 Lausanne

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **Achat de six rames pour le chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher (LEB)**

**Le Conseil d'Etat soumet au Grand Conseil une demande de garantie d'emprunt de 41'090'000 francs pour l'acquisition de six rames et de leur matériel de réserve pour le chemin de fer Lausanne - Echallens - Bercher (LEB). Ces rames remplaceront notamment deux trains de 1966 qui ont atteint leur limite de durée de vie. Elles accroîtront la capacité de transport pour répondre à la forte augmentation du trafic de la ligne.**

Le renforcement de la capacité de transport se justifie par la croissance du trafic de plus de 75% intervenue depuis l'ouverture du prolongement de la ligne en 2000 à la Gare du Flon à Lausanne. La mise en service du métro m2 en été 2008 et le développement du RER vaudois dès décembre 2010 amélioreront encore l'attractivité du LEB. Le potentiel de la ligne se développera avec les projets de densification urbaine dans le couloir desservi par le LEB, envisagés dans le cadre du Projet d'agglomération Lausanne - Morges (PALM) et dans le Schéma directeur du Nord lausannois (SDNL).

Chaque rame mesure 42 m de longueur et offre une capacité de 225 places (112 assises et 113 debout). Elles pourront circuler en double traction (2 rames accouplées). Les deux tiers de la longueur de la rame sont à plancher bas, en particulier au droit des portes des trains. Cette conception moderne permet l'accès aux trains de plain-pied depuis les quais et répond aux exigences fixées en matière d'accessibilité pour les personnes handicapées et à mobilité réduite. Chaque côté du train est équipé de quatre portes avec de larges ouvertures. Les débarquements et embarquements seront ainsi fortement améliorés par rapport aux trains actuels, permettant de mieux respecter l'horaire.

L'entreprise Stadler de Bussnang en Thurgovie a été retenue au terme de la procédure d'appel d'offres. Elle est notamment spécialisée dans la fabrication de séries de taille limitée en offrant des produits incluant les derniers développements technologiques et

conceptuels. Sous réserve de la décision du Grand Conseil, les nouveaux trains seront livrés en 2010.

La commande s'inscrit aussi dans le projet d'augmenter la cadence du LEB entre Cheseaux et Lausanne à 15 minutes en décembre 2010 (aujourd'hui 30 minutes). La mise en oeuvre de cette cadence nécessite différents aménagements de l'infrastructure ferroviaire (création d'un nouveau point d'évitement à Prilly, sécurisation des passages à niveau, remplacement de l'installation de sécurité de la ligne, etc.) dont le financement est d'ores et déjà assuré.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 12 juin 2008

**RENSEIGNEMENTS POUR LA PRESSE UNIQUEMENT**

DINF, François Marthaler, chef du Département des infrastructures, 021 316 70 01 DINF,  
Vincent Krayenbühl, chef du Service de la mobilité, 021 316 73 70